

Consultation juridique

Par **L1 droit NC**, le **22/09/2015** à **06:00**

Bonjour, je viens à vous pour vous demander si vous pouvez m'aider pour rédiger une consultation juridique sur la filiation et la contestation de paternité car je me perd et bloc pour développer le contexte du sujet.

Merci.

Sujet: M. X... et Mme Y...se sont mariés le 16 novembre 2011, alors que Mme Y... était enceinte de leur premier enfant.

L'enfant, prénommé Sébastien, est né le 16 avril 2012.

Sébastien a été inscrit à l'état civil comme enfant du couple.

Le 17 mai 2013, M. Z..., qui avait entretenu des relations avec Mme Y... au cours des mois précédant le mariage, vient vous consulter pour l'éclairer sur les possibilités qui se présentent à lui pour établir sa paternité vis-à-vis de Sébastien. En outre, il aimerait connaître, si son action aboutit, les droits et obligations qui seront les siens vis-à-vis de Sébastien. Enfin, il vous demande, dans l'hypothèse où M.X... viendrait à douter de sa paternité, de préciser les actions dont disposerait celui-ci au regard de cette situation."